

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 60 (1946)

Heft: 3-4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gesellschaftschronik — Chronique de la Société

Rapport du Président (Extrait).

Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant la bienvenue à Porrentruy, où nous tenons aujourd'hui la 54^e Assemblée générale de la Société suisse d'héraldique, nous désirons remercier les autorités de la ville de Porrentruy, ainsi que la Société d'Emulation, qui ont bien voulu nous recevoir chez eux et nous montrer leurs trésors.

Ce n'est pas la première fois, Mesdames et Messieurs, que nous venons siéger dans ce beau pays du Jura, où l'intérêt pour l'histoire de la région a produit une littérature importante, et où depuis des années, on s'est occupé de réunir la documentation pour un armorial jurassien, complétant ainsi l'armorial de l'Evêché de Bâle.

Si nous ne sommes pas plus nombreux ici aujourd'hui, c'est en raison des réunions de diverses sociétés historiques ; de plus, trois de nos membres les plus dévoués, M. Samuel de Perregaux, le D^r de Reynier et M. Emile Jung sont retenus par maladie.

L'année 1945/46 nous a permis de renouer enfin les relations avec nos membres à l'étranger et avec les sociétés héraldiques et généalogiques qui sont encore existantes. Nous offrons à ces membres la possibilité, pour éviter les difficultés du paiement de la cotisation annuelle, de devenir membre à vie par un seul versement. Nous espérons beaucoup que cette décision nous amènera de nouvelles adhésions, d'autant plus nécessaires que nous sommes actuellement la seule société qui publie une revue périodique d'héraldique. L'état nominatif de notre société compte :

403 membres actifs, en Suisse et à l'étranger ;

46 abonnés et 33 membres correspondants en Suisse et à l'étranger, auxquels il faut ajouter nos

3 membres d'honneur,

soit 485 au total. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons reçu 19 nouveaux membres, auxquels je souhaite la bienvenue.

Nous avons malheureusement à enregistrer le décès de 10 de nos membres, soit : Mgr. MARIUS BESSON, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; le joaillier ERNEST BALTENSPERGER, de Zurich ; le conseiller d'Etat D^r PAUL CORRODI, à Meilen ; l'ancien syndic de Vevey M. EUGÈNE COUVREU ; le D^r W. DÜRSTELER, industriel, à Thalwil ; M. FRÉDÉRIC GRAND-D'HAUTEVILLE, à St-Légier ; l'architecte ERNEST GRIBI, à Territet ; le D^r EDMUND MÜLLER-DÖLDER, à Munster-Lucerne ; le D^r WALTER VON RODT, à Berne, et M^{me} IDA TSCHUDI-SCHÜMPERLIN, à Schwanden (Glaris).

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de vous lever pour honorer leur mémoire.

Notre Comité a tenu deux séances. Nous avons précisé le but de nos recherches, en abandonnant définitivement la publication du *Manuel généalogique*, dont trois volumes ont paru, et nous espérons que cette tâche, trop lourde pour nous, sera reprise par la Société Suisse d'Histoire.

Sous les auspices de notre Société a paru l'*Armoriale Ticinese*, une œuvre de première importance de notre membre M. Alfred Lienhard-Riva. Les Imprimeries Réunies à Lausanne ont fait de ce travail, résultat de 40 ans de recherches au Tessin et en Italie,

un volume splendide, qui ajoute aux connaissances héraldiques de la Suisse romande et alémanique celles de l'art du blason de la Suisse italienne, dont les caractères sont très différents. C'est un livre qui doit intéresser chaque héraldiste, car il offre l'occasion unique d'étudier les armoiries et l'histoire des familles de notre patrie de l'autre côté du Gothard.

Nous avons publié le Supplément du Catalogue de notre Bibliothèque, déposée à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg.

La collection *Monumenta Heraldica Helvetiae*, déposée à la bibliothèque de la ville de Winterthour, et confiée aux soins de nos membres, MM. le Dr Hans Hess et Hablützel, compte plus de 8000 cartes ; elle a été agrandie depuis 1945 de 300 cartes environ.

Nous constatons que les questions du blason occupent aussi les autorités cantonales et communales ; c'est ainsi que la revision des armoiries de nos 3000 communes de Suisse, du point de vue historique et héraldique, et l'adoption d'armoiries par les communes n'en possédant pas, nécessitent l'approbation des gouvernements cantonaux. Il est compréhensible aussi que l'opinion publique s'intéresse aux armoiries des cantons qui ne répondent pas aux règles de l'art héraldique ou qui ne sont pas conformes à la tradition historique ; tel est le cas d'Obwalden, qui a changé ses armoiries en 1816, de la Thurgovie, qui a créé les armoiries actuelles en 1803, et de Neuchâtel, qui a abandonné après la révolution de 1848 les armoiries historiques avec lesquelles il était entré dans la Confédération Helvétique en 1815. Nous connaissons les difficultés matérielles et psychologiques qui empêchent ces gouvernements de reprendre l'écusson historique et de faire les modifications nécessaires, mais nous exprimons quand même le vœu de voir bientôt arriver le moment où ils pourront adopter des armes conformes à la tradition et à l'histoire du pays et ne choquant plus les règles du blason.

Notre petite Suisse semble devenir, par suite des événements qui changent l'image des pays et le caractère des peuples autour de nous, une espèce de musée de l'époque d'avant-guerre, où les gens vivent comme autrefois dans des villes bien conservées et dans une riante campagne. La surprise des étrangers, en voyant ce miracle, est facile à comprendre, si l'on a vu les pays dévastés et leurs habitants sans foyer ; et il se peut que l'on vienne un jour étudier en Suisse la vie d'avant-guerre et se documenter sur les traditions culturelles. Cette situation nous impose de veiller jalousement sur le patrimoine spirituel de notre pays, de favoriser la conservation de ses monuments et de ses beautés naturelles et la continuation des diverses traditions de notre peuple.

Nous sommes les gardiens d'une de ces traditions, qui ne se retrouve guère ailleurs : le droit de chacun de porter des armoiries, indépendamment de sa position sociale, comme chacun de nos citoyens porte les armes depuis des siècles. Si nous voyons les maisons de nos paysans ornées d'écussons hérités, ou inventés à l'occasion, ils sont l'expression de l'indépendance personnelle, d'un sentiment de liberté qui nous a donné la force de résister aux tentations de la politique européenne, quelles que soient les querelles des puissances. Les armoiries nous classent, aux yeux des étrangers, parmi les familles privilégiées et nous sommes, en effet, privilégiés, nous qui conservons aujourd'hui nos foyers, nos droits politiques, notre liberté personnelle et qui pouvons prendre volontairement sur nous une part de responsabilité dans la reconstruction d'un monde détruit. Montrons-nous dignes, Mesdames et Messieurs, de la croix blanche qui est entourée d'une mer de sang, portons nos emblèmes de famille, hérités ou adoptés, avec le sentiment d'appartenir à un peuple qui veut et qui sait défendre sa liberté.

Prof. PAUL GANZ.

Résumé des comptes de l'exercice 1945

Bilan au 31 décembre 1945.

ACTIF		PASSIF	
	Fr.		Fr.
Union vaudoise du Crédit	3050.—	Armorial tessinois	401.45
Chèques postaux	259.59	Compte d'ordre	579.—
Insignes	19.41	Imprimeries Réunies	1787.85
		Capital ancien	790.57
		Déficit	229.87
		Capital nouveau	560.70
Sommes égales	<u>3329.—</u>		<u>560.70</u>
			<u>3329.—</u>

Compte de Profits et Pertes.

DOIT		AVOIR	
	Fr.		Fr.
Archives héraldiques	6265.—	Cotisations	6072.40
Activités diverses	1189.66	Abonnements	684.40
Bibliothèque	112.40	Ventes diverses	675.10
Catalogue, impression	1203.60	Intérêts	110.65
		Finances d'entrées	97.—
		Différence Birkhauser	— .04
		Fonds d'illustration	350.—
		Fonds du Jubilé	551.20
		Déficit de l'exercice	229.87
Sommes égales	<u>8770.66</u>		<u>8770.66</u>

Le Trésorier : AD. DECOLLOGNY.

Vu et vérifié par les vérificateurs :

MARCEL PERNET.

FRÉDÉRIC BONARD.

Compte rendu de l'assemblée générale

des 7 et 8 septembre 1946, à Delémont et Porrentruy.

Le temps fait d'orages, de bourrasques et d'averses s'est éclairci deux jours en faveur de notre Assemblée générale. Celle-ci s'est tenue dans une des « marches » de la Suisse, dans cette Ajoie qui constitue un des éléments originaux et pittoresques du pays. Ce fut une aubaine et une révélation pour beaucoup de nos membres que d'être entraînés dans ces petites villes hors de la grande circulation où ne les amènent généralement ni leurs affaires ni leurs vacances.

Porrentruy et Delémont, longtemps soumises au régime de princes ecclésiastiques éclairés et fastueux, ont gardé un petit air de Salzbourg, d'un Salzbourg dont les architectes seraient venus de Besançon, car la Franche-Comté est toute proche et non sans influence sur les bâtiments, l'accent et les mœurs.

Tout avait été admirablement mis au point par M. André Rais, archiviste à Delémont, un aimable érudit fort attaché à sa région et fort empressé à en faire les honneurs. Il avait, pour notre Assemblée générale, préparé un travail, accompagné de belles projections, sur les armoiries de La Neuveville, cependant que M. Roger Châtelain cherchait devant nous, à la lumière de la botanique, à éclairer le mystère des trois feuilles qui meublent les armes d'un certain nombre de communes jurassiennes.

La partie administrative n'a pas réservé de surprise. Elle a comporté le renouvellement intégral du Comité pour trois ans, à l'exception de M. le Dr Michel Jéquier, démissionnaire, qui est remplacé par son frère, M. Léon Jéquier, à Bâle.

Comme à l'accoutumée et avec le succès habituel, le Père Plazidus Hartmann a eu l'aimable pensée de saluer à Porrentruy la localité qui nous recevait par une poésie appropriée qu'on trouvera ci-après :

PRUNTRUT

Erschreckend steigt in deinem Silberschild
der schwarze Eber mit den scharfen Hauern,
dein kampfgewohntes, starkes Wappenbild,
das je und je die Feinde liess erschauern.

Dann legtest du dein Schicksal in die Hut
und Bündnistreue mit den Eidgenossen
und lohnstest mit dem Ehrenzoll an Blut,
das für der Freiheit hohes Gut geflossen.

Denn schwere Kämpfe sahen Wall und Turm
wie Ungewitter in der Flucht der Zeiten.
Sie sahen um den Sieg in hartem Sturm
den Bischof und den hohen Adel streiten.

Und deine Treue wachte wehrbereit
und ward in höchster Not zum sichern Horte,
als deine Söhne in der jüngsten Zeit
die Marken schirmten der Burgunderpforte.

Drum, alte Stadt, gilt dir der Gruss und Dank
der Wappenfreunde, die zu dir gekommen.
Gott segne deine Treue ohne Wank
zu unsrer lieben Heimat Schutz und Frommen !

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

P. Fintan Amstad, Kollegium, Altdorf.

Herr Tell Audetat, Predigerplatz 30, Zürich.

M. Rodolphe Brulhart, dessinateur, avenue d'Yverdon 1, Lausanne.

M. Amédée-Roger Villard, homme de lettres, journaliste, Bourg de Four 18, Genève.

Herr Max Brumann, Dr. jur., Rechtsanwalt, Gerbergasse 5, Zürich 1.

Herr Albert Selig-Hegi, Aebistrasse 37, Bienne.

Nécrologie — Nekrolog

Louis Bouly de Lesdain.

Exilé en Normandie où il était venu chercher un refuge temporaire après la destruction, à Dunkerque, de sa demeure familiale, de sa bibliothèque et de ses notes, Louis-Alexandre-Emile Bouly de Lesdain est décédé le 26 janvier 1944, à Saint-Jean-de-Montgomery, par Vimoutiers (Orne) dans sa 80^e année. Né d'une famille qui, originaire de Condé-sur-Escaut, avait acquis au XVIII^e siècle la seigneurie de Lesdain et s'était distinguée dans les lettres, Louis Bouly de Lesdain, docteur en droit en 1890, s'était inscrit au barreau de Dunkerque dont il devint bâtonnier. Membre du Comité Flamand de France, il s'était bientôt consacré à la noble science; dès 1896 collaborateur des *Archives héraldiques suisses*, il devint, en 1920, membre correspondant de notre société. De 1896 à 1920 surtout, il publia un certain nombre d'articles, et des compte rendus d'une érudition rare dans leur brièveté. Les événements ne lui ont pas permis de montrer toute sa mesure; avec la totalité de ses notes, la guerre a détruit le manuscrit du magistral traité d'héraldique qu'il avait terminé. Fragments de l'œuvre disparue, restent les articles publiés qui témoignent d'une maîtrise complète du sujet et d'un labeur sans égal.

BIBLIOGRAPHIE

Imprimés à petit nombre, les tirés à part sont fort rares; nous citons ci-dessous les revues où les articles ont paru.

Abréviations : AHS, *Archives héraldiques suisses*; ACH, *Annuaire du Conseil héraldique de France*; RQH, *Revue des questions héraldiques*; RH, *Revue héraldique* (les To. XXI à XXIII semblables aux To. VII à X du précédent); H, *Héraldica*; RIEL, *Revue internationale d'exlibris*.

1. *Des nullités de mariage en droit romain et français*. Thèse, 1890.

2. *Comte de Paris ou Duc de Madrid*, 1891.

3. *Notice généalogique de la Maison d'Hondschoste*, 1897.

HÉRALDIQUE : GÉNÉRALITÉS.

4. *A propos du langage héraldique* (à l'occasion du livre de Foras, *Le Blason*) RQH VI, 180.
5. *Un dictionnaire des figures héraldiques* (à l'occasion du livre de Renesse) RQH V. 430, 491, 565, 655, 715, 809.
6. *Etudes historiques sur le XII^e siècle* (Etude sur les origines de l'héraldique) ACH 1907.
7. *Notes sur quelques changements d'armoiries du XII^e et XIII^e siècle* AHS 1899/1901.
8. *Les variantes dans les armoiries* ACH 1897.
9. *Des brisures d'après les sceaux* AHS 1896.
10. *Les armoiries des femmes d'après les sceaux* ACH 1896.

HÉRALDIQUE FRANÇAISE.

11. *Les plus anciennes armoiries françaises (1127-1300)* AHS 1897.
12. *Notes sur la composition générale des armoiries en France du XII^e au XVII^e siècle* AHS 1931.
13. *Inventaire de la de la collection de sceaux de la collection des pièces originales* (à propos du livre de Romain) H 1911/2, L/363, II/1.
14. *Etudes héraldiques sur quelques armoriaux contemporains* (les groupes héraldiques dans l'Est, les armes parlantes en Franche-Comté) H 1912.
15. *Groupes d'armoiries dans la région de l'Ouest* H 1913, II, I.
16. *Groupes d'armoiries dans la région du Nord* RIEL 1919, 91.
17. *Un armorial du XV^e siècle* (à propos de l'armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe) RH 1905, XXI 258.
18. *L'armorial Breton de Guy Le Borgne* ACH 1903.
19. *Deux petits répertoires héraldiques* (répertoires héraldiques de l'Auvergne, et de la Bretagne, par Bouillet et P. de Courcy) RQH VII 583.

HÉRALDIQUE ÉTRANGÈRE.

20. *Notes sur l'héraldique du Royaume Uni* RIEL 1918, 180.
21. *L'héraldique dans Hemricourt* Rev. du Nord 1913.
22. *Un nouveau recueil de sceaux* (de Raadt, Catal. des sceaux-armoiries des Pays-Bas) RQH III, 735, IV, 29.
23. *Courrier d'Allemagne*. Examen de l'héraldique allemande d'après les ouvrages récents Ströhl, Ganz, Seyler, v. Siegenfeld (III.6.452) ; Posse, *Sceaux Saxons* (IV.85) ; *Sceaux Westphaliens* (IV.194.271) ; Hauptmann, *Droit héraldique* (IV.582) ; *Armes des villes* (IV.582) ; *Armes du Wurtemberg* ; *Noblesse polonaise* (IV.645) ; *Les familles du Haut Pays de Bade* (VI.763) ; *Généalogies particulières* (IV.13.74) RQH III à VII.
24. *Quartiers généalogiques*. A propos de Roller, Q. de Bade, Kekule de Stradonitz, Q. des souverains d'Europe RQH VI, 209.
25. *Simple note sur les armoiries allemandes du XII^e siècle* (les origines de l'héraldique en Allemagne) AHS 1911.
26. *L'origine des armes et des bannières de l'Empire* ACH 1903.
27. *Les sceaux Westphaliens du Moyen Age* AHS 1903.
28. *Les armes des Princes de Schwartzbourg d'après un ouvrage récent* (E. Fischer, *Monnaies de la Maison de Schwartzbourg*) RH XX 1905, 1157.
29. *Armoiries des villes d'Allemagne et d'Autriche* (sources principales les ouvrages de Hupp et Ströhl) RH (1908) 5^e série I 10, 90, 181.
30. *Notes sur l'estampe héraldique en Allemagne et en Suisse* (l'exlibris contemporain en Allemagne et en Suisse) RH XIX.
31. *Calendriers héraldiques* (Münchner Kalender et autres) RQH.
32. *Les armoiries Danoises* ACH 1906.
33. *Sigillographie Danoise* (Peterson, *Les sceaux de la noblesse danoise du XV^e au XVII^e siècle*) RQH IV, 473.
34. *Sceaux des villes de Norvège* 1905.
35. *Armoiries Japonaises* ACH 1905.
36. *La noblesse Espagnole* (d'après Bettencourt, *Histoire généalogique de la Monarchie espagnole*) RH XX, 1905, 232.
37. *Etude sur l'héraldique Hongroise* RIEL 1919, 203.
38. *Notes sur la composition générale des armoiries en France, du XII^e au XVIII^e siècle* AHS 1931.

Ida Louise Tschudi-Schümperlin (1877-1946).

Am 16. August 1946 starb in Schwanden Frau Ida Tschudi-Schümperlin, die glarnerische Heraldikerin. Als regelmässige Teilnehmerin an den Jahresversammlungen unserer Gesellschaft ist diese durch ihr aufgeschlossenes, feines und temperamentvolles Wesen, sowie durch ihre übersprudelnde Lebendigkeit aussergewöhnliche Dame unseren Mitgliedern in bester Erinnerung. — Geboren am 9. März 1877 in Château-d'Oex, als einzige Tochter eines aus dem Thurgau stammenden Sekundarlehrers und einer Berneroberrländer Mutter, verbrachte sie ihre Jugendjahre im Waadtland. 1905 kam sie durch ihre Verehelichung mit dem Waffenfabrikanten Friedrich Tschudi nach Schwanden und fand hier eine zweite Heimat. Den engeren Kontakt mit der ihr durch ein ausgesprochen zeichnerisches Talent und künstlerisches Empfinden schon lange vertrauten Heraldik fand sie nach dem frühen Tod ihres Gatten im Grippejahr 1918. Die späteren Jahre erlaubten ihr, gefördert durch längere Auslandsaufenthalte und Archivforschungen in London und Paris, ein intensives Studium der Heraldik und die Entfaltung einer systematischen Sammeltätigkeit. Ihre ersten Publikationen, so die « Glarner Landvögte zu Baden und deren Wappenzeichen », sowie « Die Landammänner des Kt. Glarus », veröffentlichte Frau Tschudi mit dem Genealogen Kubli-Müller im *Schweizer Archiv für Heraldik*, dem spätere erweiterte Veröffentlichungen im *Glarner Jahrbuch* folgten. Die schönste Frucht ihres unermüdlichen Schaffens bildete aber das 1937 von der Verstorbenen mit Landesarchivar Dr. J. Winteler herausgegebene *Wappenbuch des Landes Glarus*. 1939 entwarf sie mit ihrer ebenfalls künstlerisch begabten jüngeren Tochter für die Höhenstrasse der Landesausstellung die Glarner Gemeindewappen. Daneben fand sie als Liebhaberin der Familienforschung auch noch Zeit zur Mitarbeit am *Schweizerischen Geschlechterbuch und Archiv für Schweizerische Familienkunde*, wo sie zwei grössere Arbeiten über die Glarner Tschudi veröffentlichte.

J. P. Z.

S. M. Collins (1879-1946).

Les héraldistes ont à déplorer la perte d'un de leur plus savants confrères, Sydney Mason Collins, mort le 16 juin 1946 à l'âge de 66 ans. Bien qu'il ne fût pas membre de notre société, il avait publié dans nos *Archives* une notice sur « l'Ombre héraldique » (1939, p. 120), et nous espérons pouvoir publier ici d'autres de ses travaux. M. Collins s'était spécialisé dans l'étude des armoriaux du moyen âge, de ceux d'Angleterre surtout, très nombreux et très importants. Il avait rassemblé une documentation immense et en avait tiré la matière de plusieurs travaux de haute valeur, qu'il a heureusement pu achever et que les héraldistes du monde entier espèrent voir paraître bientôt.

D. L. G.

Bibliographie

JEAN TRICOU. **Les Valentin**, Lyon (Badiou-Amant), 1944.

Ce travail de notre membre correspondant traite d'une famille lyonnaise citée dès le début du XV^e siècle, qui acquit en 1516 la propriété de Bénévent et y construisit vers 1570 une maison-forte. Ce château, appartenant toujours aux descendants des Valentin de Bénévent (éteints quant aux mâles en 1720), renferme des archives étonnamment riches, qui ont permis au savant auteur d'en tirer une généalogie très complète de cette famille; et de jeter, par des extraits d'actes et d'inventaires, une lumière charmante et variée sur la vie d'autrefois. Monument digne de la tradition érudite et artistique lyonnaise, ce volume est illustré de nombreuses planches donnant entre autres le portrait remarquable d'un Valentin, notaire au début du XVI^e siècle (frontispice d'un terrier), et les armoiries des Valentin : *d'azur au chevron d'argent (ou d'or) surmonté d'une devise* (M. Tricou dit *une triangle*) *d'or et acc. en chef de trois étoiles d'or (ou d'argent)*, écu qui prit dans la suite la forme suivante : *d'azur au chevron d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent*. Particulièrement intéressants sont les documents héraldiques aux armes de Jean Valentin d'Eguillon, huissier des Ordres du Roi, qui portait en 1683 la croix de l'ordre du St-Esprit, pendante d'un ruban entourant l'écu comme la portaient les prélats associés à l'ordre. Notons que dans l'armorial de l'Ordre de Morin (1613), les huissiers arborent la croix de la même façon, mais dans l'armorial de la Pointe (1689) la croix est attachée à une chaîne entourant l'écu. Il semble que l'on ait voulu marquer une distinction nette entre la croix de l'huissier et celle des prélats.

D. L. G.